



Communiqué de presse
17 octobre 2023

RAPPORT CLIMAT CCR CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE COÛT DES CATASTROPHES NATURELLES EN 2050

CCR dévoile les résultats de son étude portant sur l'impact du changement climatique sur le coût des catastrophes naturelles à horizon 2050.

En partenariat avec Météo-France, la 3^{ème} édition de cette étude montre une augmentation significative des coûts liés au réchauffement climatique, et rappelle une nouvelle fois l'importance de la modélisation pour accompagner les territoires dans la prévention et leur adaptation face aux risques climatiques.

Avec un coût pour l'année 2022 estimé à près de 3,5 milliards d'euros et une première estimation pour l'année 2023 de l'ordre de 900 millions d'euros, la sécheresse géotechnique apparaît comme le péril le plus préoccupant compte-tenu du montant des dommages qu'elle engendre et de leur forte évolution à horizon futur.

CCR estime que la sinistralité au titre des périls couverts par le régime Cat Nat (inondation, sécheresse, submersion marine, vents cycloniques, tremblement de terre) devrait augmenter d'environ + 40 % à horizon 2050 sous l'effet du changement climatique et + 60 % en intégrant l'évolution des enjeux assurés.

L'augmentation récente de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles met en lumière l'exposition du territoire français et la vulnérabilité de nos territoires aux risques naturels. Dans ce contexte, l'évolution future de la fréquence des événements et de leurs conséquences financières doit être étudiée pour favoriser l'adaptation des territoires et assurer la pérennité du système d'indemnisation des catastrophes naturelles.

C'est dans ce cadre que CCR publie les résultats de son étude portant sur l'augmentation des coûts liés au réchauffement climatique, en se concentrant sur les trois principaux périls couverts par le régime Cat Nat : inondation par débordement et ruissellement, submersion marine, sécheresse géotechnique.

Pour réaliser cette étude, les équipes de CCR s'appuient sur les données de Météo-France, qui simulent la météo en France métropolitaine à horizon 2050 en se basant sur deux scénarii du GIEC : le scénario



RCP 4.5, compatible avec les objectifs de l'accord de Paris ; et le scénario RCP 8.5, le plus pessimiste, qui suppose une poursuite de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre au rythme actuel.

En retenant un scénario intermédiaire possible, l'étude montre que :

- Pour le péril « inondation » : le coût moyen annuel devrait augmenter de + 15 % d'ici à 2050 (soit + 148 millions d'euros par an) du fait de l'aléa et de + 38 % (soit + 370 millions d'euros par an) du fait de l'aléa et de l'évolution des enjeux assurés.
- Pour le péril « submersion marine » : le coût moyen annuel devrait augmenter de + 85 % d'ici à 2050 (soit + 58 millions d'euros par an) du fait de l'aléa et de + 112 % (soit + 76 millions d'euros par an) du fait de l'aléa et de l'évolution des enjeux assurés.

Compte tenu de ces enjeux, il convient pour CCR de maintenir le niveau d'investissement actuel en matière de prévention des inondations par débordement et par submersion, des aléas pour lesquels la prévention marche particulièrement bien : les études CCR ont montré qu'1 € investi permet d'éviter 3 € de dommages ultérieurs. Par ailleurs, l'étude met en évidence une hausse significative des phénomènes de ruissellement dans une large partie du territoire. Jusqu'à présent, la politique de prévention des inondations s'est avant tout concentrée sur les débordements. Si cet effort doit être maintenu, il paraît nécessaire d'envisager une politique de prévention traitant spécifiquement de la question du ruissellement (petits cours d'eau et zones urbaines exposées).

- Pour le péril « sécheresse géotechnique » : le coût moyen annuel devrait augmenter de + 83 % d'ici à 2050 (soit + 606 millions d'euros par an) du fait de l'aléa et de + 103 % (soit + 747 millions d'euros par an) du fait de l'aléa et de l'évolution des enjeux assurés.

Les travaux de CCR montrent que les sécheresses pluriannuelles comparables à la séquence 2016-2020 (avec 1 milliard d'euros de dommages en moyenne chaque année), vont voir leur fréquence augmenter significativement, ce qui rend nécessaire la mise en place d'une politique de prévention collective de grande ampleur face à ce risque.

Tous périls confondus, les augmentations seront :

- De + 40 % du fait de l'évolution de l'aléa seul à horizon 2050 (soit + 811 millions d'euros par an)
- Et de + 60 % du fait de l'évolution de l'aléa et des enjeux assurés (soit + 1 238 millions d'euros par an) d'ici 2050.

L'évolution due aux enjeux assurés, correspond à l'évolution de la population et la densité urbaine qui accroît logiquement le montant des sinistres.



« Depuis 2015, nous analysons avec Météo-France l'impact du réchauffement climatique sur le coût de l'indemnisation des catastrophes naturelles à horizon 2050 », explique Edouard Vieillefond, Directeur général de CCR.

« Cette étude nous montre qu'une fois encore, les coûts modélisés pour les périls sécheresse et inondation continueront de croître jusqu'en 2050. Dans ce contexte de recrudescence structurelle de la sinistralité, ces travaux doivent permettre d'éclairer tous les acteurs pour assurer la pertinence et la mise à jour des dispositifs de gestion de crise et de prévention, sur tous nos territoires. Comme les 6 dernières années nous l'ont montré, la sécheresse géotechnique sera dans les prochaines années le principal aléa que nous devons prendre en compte. Dans ce contexte, la question que nous devons nous poser collectivement, c'est la façon dont nous adaptons notre bâti existant et futur à la problématique du Retrait-gonflement des argiles (RGA). Une vraie politique de prévention des risques est nécessaire car l'assurabilité du RGA ne peut s'appuyer que sur l'action conjointe de l'État, des collectivités locales, des assureurs, des réassureurs et in fine des assurés. Cela est une prise de conscience qui doit se faire à l'échelle collective : il y a un besoin majeur que chacune des parties prenantes s'investisse et soit sensibilisée aux différentes mécaniques de prévention qui existent. »

Contacts presse :

Rose-Marie Tunier – CCR - +33 (0)6 77 26 31 65 - rtunier@ccr.fr
Agathe Le Bars – Taddeo - + 33 (0) 6 73 12 28 24 – agathe.lebars@taddeo.fr

